



# LE LIEN

Bulletin Municipal  
de Plachy-Buyon

N° 36  
Mars 2010



# PLACHY-BUYON INFOS

Bulletin d'informations du conseil municipal – Avril 2009, n° 5



Après un long hiver rigoureux, Plachy-Buyon a retrouvé ses couleurs printanières et chaleureuses. « Le Lien », distribué en mars, a retracé son évolution depuis 25 ans et vous a rappelé les temps forts de l'année 2008. Les premières manifestations, comme le repas des aînés et le parcours du cœur, ont permis à certains d'entre nous de se retrouver ou de se connaître.

Notre collègue du conseil municipal, Paul Marticho, spécialiste de cardiologie, témoigne : « Au nom de la Fédération Française de Cardiologie, la Mairie de Plachy-Buyon vous remercie de vous être mobilisés si nombreux le 28 mars 2009, bien que la météo ne fût pas de la partie, pour participer au 34ème parcours du cœur. Vous avez eu raison de bouger pour votre cœur, car nous connaissons tous les bénéfices d'une activité physique régulière, même modeste, maintenue durant toute l'existence, aussi bien en prévention primaire de la mortalité cardiovasculaire que secondaire. Sachez que l'exercice physique régulier a des effets bénéfiques sur le processus du vieillissement en général et sur le vieillissement du système cardiovasculaire en particulier ». Chacun est invité à suivre ces conseils.

Les prochains rendez-vous auront lieu durant le long week-end du 8 mai. Comme à l'accoutumée nous vous y attendons nombreux.  
L'équipe municipale



COMMUNE DE PLACHY-BUYON  
2 rue du Cdt André Dodart 80160 Plachy-Buyon  
Tel / Fax : 03-22-42-74-26  
E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr



La période des vacances prend fin, c'est l'heure de la rentrée pour tous ! Nous espérons que chacun d'entre vous a pu s'évader, prendre quelques jours de repos, se retrouver en famille. Au mois de juillet, le centre de loisirs a accueilli en moyenne jusqu'à 140 enfants. La fête du centre, tout comme la soirée du 13 juillet, ont permis à de nombreux Plachysois - Buyonnais de se retrouver, sans oublier ce dimanche 30 août où à l'initiative du conseil municipal une vingtaine de jeunes de la commune accompagnés de leurs parents et de conseillers municipaux se sont rendus à Disneyland.

Prochainement, deux nouvelles occasions de partager des moments conviviaux : le 12 septembre, soirée contes en picard et les 19 et 20 septembre, journées africaines animées par l'association Saga Village Afrika. Venez nombreux encourager ces acteurs !

Quant à la vie communale, les travaux d'investissement et autres programmes se poursuivent conformément aux prévisions : vous trouverez des informations dans ce Plachy-Buyon infos.

Par ailleurs, ne négligeons pas les conseils donnés par les services de l'Etat, au sujet de la grippe A, mieux vaut appliquer le principe de précaution : l'affichette ci-jointe rappelle les mesures essentielles à respecter. Mettons les en pratique sans compter, il en va de notre santé !

L'équipe municipale,



COMMUNE DE PLACHY-BUYON  
2 rue du Cdt André Dodart 80160 Plachy-Buyon  
Tel / Fax : 03-22-42-74-26  
E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

## SOMMAIRE

Les vœux du Maire.....	1
Ils nous ont quittés.....	5
Bienvenue à Plachy-Buyon.....	6
Budget, recettes, dépenses.....	8
Investissement, taux d'imposition.....	9
Travaux dans la commune.....	10
L'assainissement collectif.....	12
Inauguration de la salle de sports.....	13
Mot de la gendarmerie.....	14
Un geste simple... qui ne coûte rien : récoltez vos bouchons !.....	15
Informations pratiques.....	16
Ateliers informatiques.....	18
Site Internet de la commune.....	19

Regroupement pédagogique.....	20
L'accueil de loisirs.....	22
La petite histoire de la Bibliothèque.....	25
La remise des dictionnaires à Bacouël.....	26
Les manifestations culturelles : - Les maisons imaginaires de B. Duriez.....	26
- Les concerts en l'église Saint Martin.....	28
- La Com de Com a invité.....	29
Le repas des aînés : son histoire.....	30
- La maison au n° 1.....	30
- Ô temps suspend ton vol.....	31
Le marché de printemps.....	32
La fête du village.....	34
Le parcours du cœur.....	34
Le repas des voisins : « du côté du Petit- Plachy... ».....	35
La fête de la Coulée Verte.....	36
La sortie à Disneyland.....	37
La fête nationale et le repas républicain.....	38
26ème édition de l'Ecce Homo.....	40
Les maisons fleuries récompensées.....	42
Parcs & jardins historiques du Val de Selle.....	42
Le Téléthon.....	43
Le village à l'heure de l'Afrique.....	44
Noël au village.....	45
Que deviennent nos « Mains agiles ».....	46
Sportez-vous bien à Plachy-Buyon.....	47

Association des Parents d'Elèves.....	48
Anim'en ciel.....	50
Les Petits Mozart.....	51
Lou organisation.....	53
La Fraternelle.....	54
Association pour le don du sang bénévole.....	56
Amicale des aînés.....	57
Union Nationale des Combattants.....	58
Association de pêche.....	60
Le BBCC à Plachy-Buyon.....	61
Football Prouzel/Plachy.....	62
Le Tennis club de la Coulée Verte.....	64
Zoom sur le yoga : la gym anti-stress.....	66
Qu'est-ce que l'Espéranto ?.....	66
Gymnastique volontaire.....	67
Etat Civil.....	68
Photos aériennes de la commune.....	69
Agenda.....	70
Pèle mêle et Remerciements.....	73

## LES VOEUX DU MAIRE

16 Janvier 2010



Chers Administrés, chers Amis,

Il y a un an presque jour pour jour, je n'avais pas eu le plaisir de vous accueillir pour cette première cérémonie officielle de l'année. Christiane Herbet, 1<sup>ère</sup> adjointe, avait pu vous donner des nouvelles de l'intervention chirurgicale qui s'était bien passée, comme on dit. Certes 2009 n'a pas été une année facile pour moi et je sais qu'elle ne l'a pas été non plus pour d'autres.

Je voudrais remercier toutes celles et ceux qui m'accompagnent et m'aident à passer les moments difficiles. Merci pour leur présence, leurs messages, leurs appels téléphoniques, leurs courriers et en particulier, les membres du conseil municipal, les amis très proches mais aussi de nombreux habitants.

Les vœux que je formule pour vous tous aujourd'hui sont tout d'abord des vœux de bonne santé. Lorsque l'on est confronté à la maladie, on en mesure son prix.



Au nom du Conseil Municipal, j'adresse mes meilleurs vœux à tous et souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants : 14 familles se sont installées dans notre commune en 2009, d'autres arriveront prochainement, des maisons sont en construction et certaines mises en vente.

Grand merci à mes adjoints, aux secrétaires, au garde-champêtre qui m'ont permis de suivre au quotidien la bonne marche de la commune, la réalisation de nos projets votés au budget en avril et d'être « sur le terrain » lorsque je le



pouvais. Le bulletin municipal, en cours de rédaction, vous en donnera le détail.

Je voudrais toutefois revenir sur les points essentiels.

- La sécurité a été une priorité majeure pour le hameau de Buyon. Les travaux réalisés aux abords de la mare ont permis de réduire la vitesse. Les habitants, un peu sceptiques sur le rétrécissement de la chaussée, apprécient. Par contre, il sera plus difficile de faire appliquer le respect des « Stop » à Buyon comme ailleurs, dans tout le village. Le CD 210 (route de Beauvais) est devenu la route la plus accidentogène du canton.



Le parking de l'église apporte de nouvelles places de stationnement dans le centre du village.

Soucieux du patrimoine, le Conseil Municipal a décidé la 2<sup>ème</sup> tranche du ravalement de l'église qui sera mise en chantier dès la fin des intempéries.

Le chantier de l'atelier municipal commencé en septembre, rondement mené, a permis la mise hors d'eau avant les fêtes. Ce bâtiment sera un confort pour le personnel communal, il remplacera avantageusement l'atelier démoli en septembre 2005 pour la construction de la Mairie et la partie du hangar louée à M. et M<sup>me</sup> Namont qui nous a bien rendu service.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) peut paraître longue, c'est une politique qui engage la commune pour les vingt années à venir et ne doit pas être traitée dans la précipitation. Le PADD (Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable) a été cité en exemple dans le bulletin du Pays du Grand Amiénois.

Pendant l'enquête publique qui a eu lieu en novembre, tous les habitants qui le souhaitent ont pu consulter ce dossier et noter leurs remarques sur un registre. Le commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif, en a donné ses conclusions.

Le Conseil Municipal délibèrera au printemps après étude des requêtes formulées sur ce registre. Essayons de garder de Plachy-Buyon, une âme de village !

Depuis la rentrée de septembre, la salle omnisports financée par la Communauté de

Communes du Canton de Conty, apporte un plus à la population. Les associations peuvent l'utiliser selon le planning et la réglementation fixés par la Com. de Com.

Il faut cependant évoquer également quelques sujets épineux :

- **Internet** : depuis le mois de mai, l'installation d'un équipement, destiné à tous les habitants de Plachy-Buyon pour pouvoir disposer d'un accès à l'ADSL, aurait dû leur permettre de voir leur débit amélioré. Or, depuis novembre, c'est une véritable galère pour certains d'entre vous, malgré les démarches effectuées auprès de Somme Numérique et France Télécom ces derniers mois. Mais, nous sommes en mesure de vous donner une bonne nouvelle, elle date d'hier soir. France Télécom nous a informés qu'une mise à jour d'un logiciel sur un équipement avait été effectuée et que par suite les clients recevaient un débit à 2 Mégas. D'autres travaux sont toujours en cours pour permettre un débit à 18 mégas, dès ce mercredi prochain, à ceux qui l'ont demandé. Formons le voeu que satisfaction soit donnée à tous !



- En ce qui concerne **les ordures ménagères**, vous avez pu lire dans la revue tricycle du SMIRTOM, les modifications au niveau du ramassage. Il est difficile de changer les habitudes et de voir le service des déchets verts supprimé. Il faut savoir que ce service n'était utilisé que par 15% de la population, alors qu'il est payé par tous.

Le syndicat doit faire face à une forte augmentation de nouvelles taxes. Malgré ces nouvelles dépenses, la redevance des ordures ménagères ne sera pas modifiée cette année. Nous avons la chance de bénéficier d'une déchetterie à proximité de notre commune : les relations de bon voisinage devraient permettre de s'entraider. Dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre, des poubelles remplaceront les sacs jaunes et bleus.

- Lors du vote du **budget 2009**, le conseil municipal avait décidé d'augmenter le produit fiscal local de 1%.

Toutefois, l'imposition de la taxe d'habitation basée sur les valeurs locatives qui ont flambé ces dernières années, a généré une augmentation plus importante. La situation géographique de notre commune, à proximité d'Amiens en fait une commune attractive qui accroît le prix de l'immobilier au détriment de l'arrivée de jeunes parents avec des enfants.

A ce sujet, **un point sur les écoles** : enseignants et parents s'interrogent sur la réorganisation éventuelle des regroupements des écoles de Bacouël/Vers sur Selle et Plachy-Buyon/Prouzel. Il faut rappeler que la carte scolaire évolue avec les évolutions démographiques et compte tenu d'un faible nombre de naissances dans nos communes proche d'Amiens, des fermetures de classes peuvent être décidées par l'Inspection Académique. Afin de les éviter, la Communauté de Communes, qui a la compétence « scolaire », doit essayer de mutualiser, regrouper tout en offrant les mêmes services à tous et également tout mettre en œuvre pour que des logements locatifs permettent l'installation de jeunes couples.

C'est dans cet objectif, que cette année, la Commune s'est portée acquéreur de la maison sise au n°1 de la rue du commandant André Dodart. Vous avez pu le lire dans le « Plachy-Buyon Infos ». La Communauté de Communes qui a la compétence « Habitat », examinera un projet de construction de logements locatifs.

Concernant cette maison ancienne, café à une époque, c'est une page d'histoire locale qui se tourne.

- **2010**, verra l'évolution du **projet d'assainissement collectif**. Le syndicat doit disposer d'une parcelle pour la construction d'une station d'épuration : le choix du terrain, rive droite ou rive gauche de la Selle est à l'étude. Il serait dommage d'en arriver à une expropriation pour utilité publique.



- La poursuite de réfection des trottoirs dans le centre du village et au Val de Selle est à l'étude, néanmoins, ces travaux ne pourront se réaliser qu'après ceux effectués pour installer les canalisations du gaz naturel. Vous avez tous été informés par GrDF de ce grand projet d'avenir.

Depuis le mois de décembre, l'hiver est là, la neige est tombée nous contrariant parfois ! Merci au personnel communal qui dès 6h30 du matin a tout mis en œuvre pour faciliter la circulation. Certes, dans les résidences, l'efficacité n'a pas été aussi rapide que souhaitée. Il est difficile de satisfaire tout le monde à la même heure...



Je vais maintenant vous parler de l'intérêt que nous portons à l'animation au sein de notre commune.

Merci à l'équipe municipale qui a pris en charge, tout au long de l'année, les différentes manifestations : le repas des aînés, le marché de printemps, la fête du village, la fête de la Coulée verte, le 13 & 14 juillet, le voyage des jeunes, les concerts de juin et de décembre dans l'église, les expositions et soirées contes, les cours informatiques, les maisons fleuries suivies d'une conférence sur les jardins, la course de l'Ecce Homo, le Téléthon, le Noël des enfants et la remise des colis de Noël à nos aînés.

Vous pouvez le constater la liste est longue. Je n'oublierai pas la commission « communication », qui, dans l'ombre, prépare le « Lien » et les « Plachy-Buyon Infos ».

Notre commune a également la richesse de pouvoir compter sur de nombreuses associations et leurs actions : Commémoration du Souvenir en y associant les enfants et leurs enseignants, plus particulièrement le 11 novembre. Les 3 collectes de sang, les après-midi des aînés et du groupe Espéranto, la rèderie du 8 mai, le tournoi de tennis, les journées de pêche, les cours de gym, les soirées associatives, etc...

Cette année, notre commune s'est enrichie d'une association de basket, présidée par M. Etienne Fercot et encadrée par M. David Haleine, et de séances de yoga animées par M<sup>me</sup> Marie-Christine Scandella.

Denis Dufrenne prend en charge les jeunes pour des initiations au tennis de table, volley... Il souhaiterait que des parents d'enfants acceptent de s'impliquer dans le cadre d'une association. Notre bulletin « Le Lien » mettra en valeur cette année toutes les associations de la commune.

Merci à vous tous pour cet investissement dans le bénévolat.

Il serait parfois réconfortant pour les organisateurs d'accueillir un public plus nombreux.

Cette année, nous avons eu le plaisir de voir la création d'un nouveau commerce à Buyon, les « Chocolats de Nicolas » et l'arrivée de Fabrice Cavenel qui a pris la succession du café-tabac tenu depuis de nombreuses années par M. Didier Lefèvre.

Nous avons eu également le plaisir de retrouver un petit marché aux légumes et fromages tous les jeudis après-midi.

Nous leur souhaitons bonne chance et espérons qu'ils vous rendront service.

Un petit coucou au palmarès du « Brevet des collèges » de juin 2009 ; trois élèves de notre commune : Marion Bruyer – Marie Bauchet et Anissa Guedda ont occupé les trois premières places du département avec la mention « Très bien ».

Ont également obtenu une mention « Très bien » Claire-Hélène Gauchart et Baptiste Bultel. Nous leur adressons toutes nos félicitations et pouvons être fiers de l'enseignement dispensé au collège Jules Ferry de Conty mais aussi des enseignants de notre RPI.

Merci à tous les habitants qui par souci de qualité de vie ont participé au fleurissement de la commune, contribuant ainsi à sa mise en valeur.

Merci aussi à vous qui avez apporté de la lumière pour les fêtes de fin d'année, en particulier au Petit Plachy, rue de l'église, la Clé des champs, la rue du Commandant A. Dodart et la route de Conty.

Merci à :

- M. Gest, Député de notre circonscription, pour sa présence ce soir, son amitié et l'aide financière apportée à la construction de l'atelier municipal,
- M. Lacherez, Conseiller Général, toujours parmi nous et qui soutient nos dossiers de subventions présentées au Conseil Général,
- M. Bleyaert, Président de la Communauté de Communes du Canton de Conty, qui me remonte toujours le moral. Les élus apprécient l'intérêt qu'il porte à toutes les communes du canton,
- L'Adjudant Christophe Malarmé, commandant la Brigade de Gendarmerie de Saint Sauflieu,
- Le Père Noël Kieken, prêtre modérateur de notre paroisse.

Grand merci à vous tous qui avez répondu à notre invitation et à mon conseil municipal qui depuis un an met tout en oeuvre pour une bonne gestion de notre commune.

Anny Flintham-Wallet



## ILS NOUS ONT QUITTES EN 2009

L'année 2009 a vu la disparition d'une dizaine de membres de nos familles.

Je voudrais rendre un hommage particulier à M<sup>me</sup> Josiane DUBERT décédée le 5 janvier 2009. M<sup>me</sup> Dubert née à Quevauvillers en 1940, fille d'agriculteurs, était la cinquième d'une famille de 13 enfants. Après son mariage avec André en 1963, c'est en 1966, déjà maman de Christophe et de Marie-Christine que la famille s'installa en face de chez moi, mettant de l'animation dans la rue. En 1967, Frédéric agrandira le cercle familial et en 1969, un quatrième enfant est né. L'arrivée de Sylvain est restée gravée dans ma mémoire puisqu'en l'absence du papa, j'ai emmené la maman en urgence à la maternité. C'est en 1980, alors que ses enfants ne sont plus scolarisés à Plachy-Buyon qu'elle est recrutée par la commune pour l'entretien des écoles. Nous reconnaissons en M<sup>me</sup> Dubert, les qualités requises pour être auprès des enfants dans nos écoles. La responsabilité de la cantine lui sera confiée dès son ouverture en 1991 jusqu'en 2000. M<sup>me</sup> Dubert a eu plaisir à aménager une maison au Crotoy pour y accueillir chaque été ses enfants, petits enfants et arrière petite fille. Malheureusement, la maladie l'a empêchée de profiter d'une longue retraite.



L'année a aussi été marquée par la mort tragique d'un jeune originaire de notre commune. C'est le 14 avril qu'avec beaucoup d'émotion nous avons appris la disparition de Cédric HURPY, 36 ans, victime d'un accident de la route. Cédric était un enfant du village. Après sa scolarité à l'école primaire de Plachy-Buyon, puis au collège de Conty, brillant élève, il avait poursuivi ses études à Amiens, se destinant à une carrière de professeur de mathématiques. Après avoir enseigné 3 ans au collège de Conty, il avait été nommé dans un lycée amiénois et c'est en rentrant à son domicile à Fleury, sur le CD 210, qu'il a été percuté de plein fouet par une jeune automobiliste de l'Oise, qui a aussi perdu la vie. La maman de Cédric, Patricia Wallet a été conseillère municipale. Elle était la fille de Gervais Wallet qui avait publié en 2004, avant sa disparition, un livre sur la commune où il était né « *Le temps d'écrire... les anciens racontent* ». Cédric avait une grande passion, le cyclisme sur route mais encore plus le VTT dont il avait été plusieurs fois champion de Picardie. Nous n'oublierons pas son sourire, sa gentillesse et son esprit d'équipe qui resteront un modèle pour tous ceux qui l'ont côtoyé dans le cadre de son engagement auprès des jeunes, tant professionnel que sportif.



Le dimanche 17 janvier 2010, une figure de Plachy-Buyon est décédée brutalement, M<sup>me</sup> Jacqueline HERENT nous a quittés entourée des siens, comme elle le souhaitait. Elle aurait eu 83 ans le 28 janvier. Elle fait partie des habitants natifs de la commune où elle a vécu toute sa vie. Courageuse et dévouée pour ses enfants, petits enfants et arrière petits enfants, elle a beaucoup travaillé comme agricultrice aux côtés de son mari Guy. « *Le travail ne fait pas mourir* » disait-elle aux siens ! Pour la dernière fois, j'avais eu le plaisir de bavarder avec elle le jour du Noël de l'amicale des Aînés.

Au nom du Conseil Municipal, j'assure les familles de notre sympathie et de notre amitié.

Anny Flintham-Wallet

## UN CHOCOLATIER S'INSTALLE DANS NOTRE COMMUNE

Nicolas Haag, épaulé par son épouse, vient de réaliser son rêve : celui d'ouvrir le 1<sup>er</sup> décembre une chocolaterie « *Les chocolats de Nicolas* » dans un ancien corps de ferme ayant appartenu aux grands-parents d'Anne-Sophie au Hameau de Buyon.



Il travaille ainsi dans son laboratoire en direct devant la clientèle et n'hésite pas à dire « *Il faut faire voir son travail, le faire partager, il n'y a rien à cacher* ».

Dans la boutique, les chocolats les plus divers y sont exposés sur des étagères ou dans des vitrines pour le plus grand plaisir des visiteurs devant tant de choix.

Nicolas Haag n'est pas un novice dans le métier. Depuis 20 ans, travaillant dans une pâtisserie à

Amiens, il s'est peu à peu spécialisé dans le chocolat « *C'est devenu une vraie passion* » dira-t-il. A 36 ans il se sentit mûr pour vivre une nouvelle aventure et nous lui souhaitons de réaliser pleinement son rêve.

## LE RELAIS DE LA SELLE DEVENU L'ANNEXE

Le 12 novembre, le « Relais de la Selle », le café-tabac-journaux installé au centre de Plachy-Buyon a changé de propriétaire et de nom.

Ancien livreur de fioul, M. Fabrice Cavenel a eu envie de se reconvertir en reprenant l'ancien commerce avec son épouse. Il a ainsi gardé tous les services (café, tabac, presse, Française des jeux, Loto, Rapido, et même articles de pêche...). Il envisage de mettre en place des soirées à thème.



## DES PRODUITS FRAIS A PLACHY-BUYON

Les habitants de la commune et ceux qui la traversent peuvent rencontrer :

- Tous les jeudis après-midi de 16h à 19h30, M<sup>me</sup> Solange Soiron et M. Kern, tous deux vous proposent des produits du terroir en fruits et légumes et en fromages.

M. Cavenel met son parking du café « L'Annexe » à leur disposition pour l'installation d'un « p'tit marché ».

- Deux camions : boucherie/charcuterie/volailles (M. Deux) et poissonnerie « Au Tchoit Pichon » (M. Derosière) s'arrêtent également sur ce parking : le jeudi de 11h à 11h30.



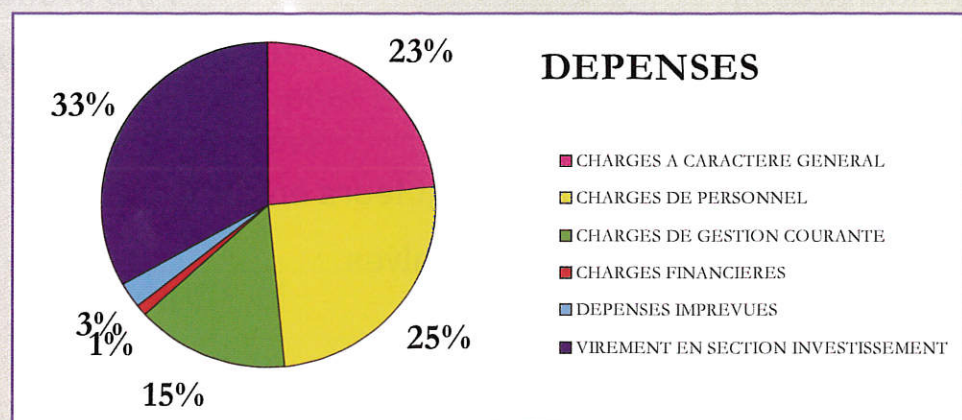
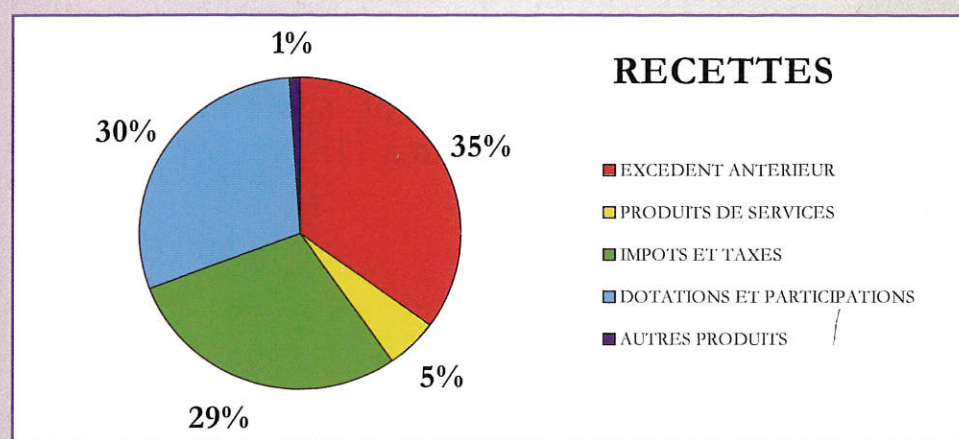
Chantal Bachelay

## LES NOUVEAUX HABITANTS EN 2009

Yohann Duboil.....	1 bis Grande Rue - Hameau de Buyon
Philippe Mélen.....	8 Grande Rue - Hameau de Buyon
Julie Dufossé.....	8 Grande Rue - Hameau de Buyon
Florence et Olivier Lonczynsky et leurs enfants.....	6 Chemin de St Sauflieu
Maéva Chatelet et Grégory Gonçalves.....	4 rue Edouard Philogène Wallet
Lysiane Davril et Patrice Sac Epée.....	19 rue Edouard Philogène Wallet
Nathalie Leloup et Frédéric Chivot et leur enfant.....	1 allée des Boutons d'or
Philippe Lenoir.....	1 allée des Bleuets
Dominique et Arthur Libert.....	5 résidence la Clé des Champs
Sylvain et Valérie Tronche et leurs enfants.....	12 résidence de l'Orée
Christine Delahaye et Fabrice Cavenel.....	1 route de Conty
Véronique Delavenne et Marc Valencourt.....	13 rue de l'Eglise
Jessica Lecocq et Aurélien Vansteene et leurs enfants.....	4 rue des Clabaudois
Catherine Salès et Grégory Debiève.....	22 place de Petit Plachy

**Nous souhaitons à tous une bonne installation dans notre commune.**

<b>RECETTES</b>	<b>614 413 €</b>	
EXCEDENT ANTERIEUR	214 669 €	34,9%
PRODUITS DE SERVICES Remboursement électricité et eau de la cantine et du périscolaire par la Com de com, ventes de bois, remboursement extension réseaux Hameau de Buyon et PVR Com de Com	32 066 €	5,2%
IMPOTS ET TAXES Contributions directes et taxes locales, pylones électriques	178 421 €	29,0%
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS Dotation globale de fonctionnement, subventions des collectivités locales, fond national de taxe professionnelle	182 557 €	29,7%
AUTRES PRODUITS Atténuation de charges (remboursement maladie, CAE...) locations de salles	6 700 €	1,1%



<b>DEPENSES</b>	<b>614 413 €</b>	
CHARGES A CARACTERE GENERAL Eau, assainissement, carburant, combustible, fournitures d'entretien et administratives, documentation, entretien de terrains et bâtiments, de voies et réseaux, assurances, cérémonies...	143 931 €	23,4%
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et cotisations	153 420 €	25,0%
CHARGES DE GESTION COURANTE Contributions aux syndicats intercommunaux, service incendie, CCAS, indemnités du Maire et des adjoints...	90 320 €	14,7%
CHARGES FINANCIERES	5 730 €	0,9%
DEPENSES IMPREVUES	16 779 €	2,7%
VIREMENT EN SECTION INVESTISSEMENT	204 233 €	33,2%

<b>BUDGET INVESTISSEMENTS 2009</b>		
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>		
Bâches de stockage de la station d'épuration	17 342 €	1 862 € Subvention conseil général
<b>BATIMENTS COMMUNAUX</b>		
Acquisition logement 1, rue du Cdt A Dodart	93 147 €	
Rejointoiment des murs de l'église	106 785 €	17 857 € Subvention
Rénovation Bâtiments communaux (Fenêtres et Portes)	10 135 €	
Atelier Municipal	135 663 €	69 290 € Subvention DGE et dotation parlementaire
<i>Le montant total de la construction s'élève à 198 413 euros hors taxes. Ce montant sera réparti sur les budgets 2009 et 2010.</i>		
<b>EXTENSIONS DE RESEAUX</b>		
Extension des réseaux télécom chemin de St Sauflieu	1 622 €	
Extension des réseaux électriques chemin de St Sauflieu	1 333 €	Sommes remboursées par les futurs abonnés
Extension des réseaux d'eau chemin de St Sauflieu	3 783 €	
Extension des réseaux route de Bacouël Eclairage public	24 246 €	
<b>VOIRIES</b>		
Parking de l'église et trottoirs	18 568 €	
Voirie Hameau de Buyon	6 915 €	3 000 € Subvention Conseil Général
<b>PLU</b>		
Plan Local d'Urbanisme (honoraires architecte urbaniste, annonces légales...)	6 715 €	
<b>MATERIEL</b>		
Achat Tondeuse	1 417 €	
Achat Tables	1 316 €	
Achat panneaux électoraux	885 €	

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Association Anim'en ciel	150 €	Fédération des œuvres laïques	30 €
Association de Pêche	200 €	Fondation du patrimoine	50 €
Association des anciens combattants	120 €	Les Petits Mozart	300 €
Association des donneurs de sang	120 €	Lou Organisation	120 €
Association sportive (Football)	250 €	Prévention Routière	20 €
Club de Gymnastique	120 €	Restaurants du Cœur	300 €
Club de Tennis	300 €	Souvenir Français	50 €
Club des aînés	120 €		

**TAUX D'IMPOSITION 2009**

	Taux des taxes locales		Moyenne des taux des communes de la Somme 2008
	2008	2009	
<b>Taxe d'Habitation</b>	5,61%	5,67%	15,13%
<b>Taxe Foncière</b>	13,50%	13,64%	24,03%
<b>Taxe Foncière Non Bâti</b>	20,39%	20,59%	38,31%
<b>Taxe Professionnelle</b>	7,41%	7,48%	15,87%

## LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE DE PLACHY-BUYON en 2009

Dans le cadre des travaux programmés et budgétisés pour l'année 2009, la commune a réalisé les travaux de voirie dans le hameau de Buyon, rue du Capitaine Hémir Mézan et place de l'Eglise, et a débuté la construction de l'atelier municipal, rue du Commandant André Dodart, ainsi que la rénovation des portes et fenêtres dans le logement communal du Garde Champêtre Territorial, rue des Clabaudois.

A Buyon, à la suite de doléances de plusieurs habitants relatives notamment à la vitesse excessive des véhicules dans le hameau et à l'augmentation importante de la circulation de transit en provenance et en direction d'Hébécourt et de Saint-Saulieu, il a été procédé à un rétrécissement de la chaussée (une seule voie (1)) à hauteur de la mare et à la mise en place de bordures pour la création d'un trottoir mettant en valeur la mare précédemment rénovée.

La circulation prioritaire s'effectue dans le sens Buyon-Amiens et la signalisation adaptée a été mise en place par arrêté municipal (2). Les travaux ont été confiés à la Société STPA d'Abbeville pour un montant de 16.000 € (HT), pris en charge à 65% par la commune, le reliquat étant supporté par le budget de la Communauté de Communes du Canton de Conty au titre de sa compétence générale de voirie. Ils ont été conduits sous la surveillance de la Direction Départementale de l'Équipement et sont terminés depuis fin octobre 2009.

Ils ont été réceptionnés le 4 novembre 2009 par Monsieur Joseph Bleyaert, président de la communauté de communes, de Madame le Maire, de deux adjoints et d'un conseiller municipal.

Tous ont souligné la belle qualité des travaux réalisés. Gageons que le but recherché sera atteint et que les lieux seront préservés dans leur état pour la plus grande satisfaction des habitants.

L'aménagement paysager des abords de la mare est programmé en 2010 avec l'aide d'une subvention du Conseil Général.

Dans le centre du village, pour remédier au stationnement irrégulier sur le trottoir et sur la place de l'Eglise entraînant la dégradation de la pelouse (devenue en très mauvais état), un parking public, à usage de tous les habitants, a été réalisé (3). Cinq places de stationnement ont ainsi été créées. Une obligation de tourner à droite en sortant de ce parking a été édictée par arrêté municipal afin de renforcer la sécurité.



du Conseil Général est en cours.

Enfin la deuxième tranche (8) de rejointoiement des murs de l'église sera réalisée dès la fin des travaux de l'atelier municipal par entreprise Bernard qui avait déjà oeuvré pour la première tranche (7).

Le montant des travaux s'élève à la somme de 106.000 € (TTC). Une demande de subvention auprès du Conseil Général a été déposée.

En outre, pour faciliter la circulation des piétons rue du Capitaine Hémir Mézan et remédier à une malfaçon antérieure générant un écoulement des eaux pluviales dans la propriété de M. Gilbert Gorin, un revêtement en macadam a été posé et quinze mètres de bordures de trottoir, sérieusement endommagées, ont été remplacées (4).

Deux passages piétons surbaissés pour handicapés ont également été réalisés. Les travaux ont été confiés à la même société pour un montant de 19.271 € (TTC) à la charge intégrale de la commune qui a cependant pu bénéficier du tarif plus réduit du marché global contracté pour l'ensemble des travaux de la communauté de communes et d'une subvention du Conseil Général d'un montant de 3.000 €. Ils ont été réceptionnés le 4 Novembre 2009 par Madame le Maire et l'adjoint chargé de la voirie. Ils contribuent également à l'embellissement du centre du village.

Les travaux de construction de l'atelier municipal rue du Commandant André Dodart ont débuté début octobre 2009 sous la surveillance de Monsieur Courouble, architecte, et de l'organisme de sécurité Véritas (5). En raison du P.P.R.I. (Plan de Protection contre les Risques d'Inondation) mis en oeuvre

depuis plusieurs années, un remblaiement de l'emprise du bâtiment a été nécessaire ainsi que la mise en place de pieux en béton sur une profondeur de 12 mètres. Les fondations et le gros oeuvre en maçonnerie (dalle, murs..) ont été confiés à l'entreprise Bernard qui avait déjà réalisé antérieurement la mairie.

Cet atelier (6) comprend un petit local administratif (bureau, vestiaire, W.C.), un espace à usage de serre et de stockage (fleurs, terreaux, engrais...), un garage avec mezzanine pour remiser les véhicules (tracteur, tondeuses, camionnette, remorques...) et les matériels de voirie (signalisation, barrières...), et un appentis fermé. La fin des travaux est prévue en mars 2010.

Le montant de la construction s'élève à 198.413 € (HT), dont 50.290 € de subvention au titre de la DGE, et 10.000 € au titre de la dotation parlementaire.

Le remplacement des portes et fenêtres très vétustes du logement communal (elles dataient de la construction de l'école en 1957) a été confié à l'entreprise Cappart de Plachy-Buyon. Le montant des travaux s'élève à 10.134 € (TTC). Une subvention



Lionel Normand

## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : UN PROJET DIFFICILE MAIS EN BONNE VOIE

Nous avons, dans le bulletin municipal précédent, évoqué l'hypothèse que le syndicat intercommunal d'assainissement de la Vallée de la Selle pourrait construire une station de traitement des eaux usées sur le territoire de notre commune, la solution d'envoyer les eaux usées collectées dans les trois communes vers la station d'épuration d'Amiens Métropole ne pouvant être retenue.

Cette solution, étudiée par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, s'est révélée être la plus efficace et bénéfique pour le traitement des eaux usées des communes de Bacouël sur Selle, Prouzel et Plachy-Buyon.

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt nous assistait sur ce dossier depuis le début, mais cette mission d'assistance n'est plus possible aujourd'hui.

Le syndicat a donc lancé en 2009 une consultation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage technique et administrative pour la réalisation des équipements d'épuration.

Nous avons retenu le bureau d'étude GEC, domicilié à St Laurent Blangy près d'Arras.

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage vise à établir les conditions techniques et financières de mise en oeuvre de l'assainissement collectif des eaux usées des trois communes.

Cette mission est un accompagnement complet du syndicat pour la planification, la programmation, le financement et le suivi des prestataires tout au long du projet d'assainissement.

Cette mission d'assistance se décline en trois phases :

- **assistance pour la réalisation des études complémentaires pour définir le programme d'assainissement** : il n'est pas question de revenir sur les études déjà menées, mais pour que le syndicat puisse définir un programme de travaux et une solution d'assainissement la mieux adaptée pour l'ensemble des usagers nous devons réaliser des études à la parcelle pour estimer les travaux à réaliser chez les particuliers,
- **assistance pour choisir le maître d'oeuvre, l'entreprise** qui sera amenée à construire la station d'épuration et les premiers réseaux d'assainissement, ainsi que les organismes nécessaires au bon déroulement des travaux. Le bureau d'études conseillera le syndicat aux phases de conception des ouvrages d'assainissement, pour l'élaboration des dossiers administratifs et financiers nécessaires à la réalisation des travaux,
- **assistance pendant la réalisation des travaux.**

Cette mission d'assistance est déterminante pour une appropriation du projet par l'ensemble des acteurs concernés, elle ne sera pas de trop pour la compréhension et la conduite d'une telle réalisation.

Ce projet reste une priorité pour l'Agence de l'Eau Artois Picardie et le Département. Il participe à la sécurisation des captages d'eau situés en aval de notre commune.

Nous aurons un réel souci de vous informer des avancées de ce projet. Celui ci ne trouve sa réelle signification que s'il est bien compris de tous.

Jean-Paul Vorbeck

## L'INAUGURATION DE LA SALLE DE SPORTS

Le 30 mai dernier, Plachy-Buyon était en fête.

Avec les membres du conseil municipal, j'ai eu plaisir à souhaiter la bienvenue aux personnalités qui avaient répondu à l'invitation du président de la Communauté de Communes pour assister à l'inauguration de la salle de sports et à exprimer la satisfaction de tous pour la réalisation de ce magnifique équipement sur notre territoire.

Lors de l'enquête lancée par la communauté de communes sur les besoins ressentis par les habitants du canton de se doter d'une nouvelle salle de sports, le choix du lieu de construction s'est porté sur notre commune.

Dès lors, le conseil municipal s'est engagé à rechercher une parcelle pouvant accueillir cet équipement et pour permettre à la Com de Com l'acquisition du terrain il a été décidé une Révision Simplifiée du Plan d'Occupation des Sols, sachant que cette révision partielle devait être incluse dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et soumise à l'enquête publique.

Les travaux de viabilisation du terrain (réseaux d'eau, d'électricité, éclairage public) ont été réalisés et seront remboursés par le propriétaire dans le cadre de la PVR (Participation pour Voies et Réseaux) au prorata de la superficie du terrain.

Dans cette belle salle, les sportifs pourront exercer avec plaisir leurs activités favorites, plus particulièrement les joueurs de tennis.

En effet, c'est depuis 1983 que les habitants ont pu s'adonner à ce sport. Dans un premier temps, sur le plateau d'évolution du groupe scolaire aménagé en conséquence, puis par la suite sur le court réalisé par la commune inauguré le 1<sup>er</sup> juin 1991. Je remercie tous les bénévoles qui se sont investis dans l'association depuis plus de 26 ans, cette salle leur permettra de pratiquer ce sport tout au long de l'année. Cependant j'insiste sur le fait que cet équipement est avant tout intercommunal et ouvert à toutes activités sportives.

Un planning prévisionnel a été mis en place par la communauté de communes en concertation avec les associations sportives, et nous ne pouvons que souhaiter la création de nouvelles associations...

Nous pouvons être fiers et remercier l'ensemble des membres de la communauté de communes d'avoir choisi Plachy-Buyon comme lieu d'implantation de ce bel ouvrage.

Un grand merci à tous,

Anny Flintham-Wallet





### LES FÊTES DE FIN D'ANNEE

Les périodes de fêtes de fin d'année et leur impact commercial suscitent des convoitises qui se traduisent par une recrudescence d'agressions ou de cambriolages, principalement dirigés contre les centres commerciaux, les bijouteries, les débits de tabac ou les établissements financiers. De tels agissements occasionnent des préjudices significatifs et induisent des risques graves pour les victimes et la population.

A ce titre, la compagnie de gendarmerie de Montdidier a décidé de reconduire un plan d'action déjà mené l'an passé à cette période. Ce plan d'action passe par une visibilité accrue des gendarmes sur des sites et à des créneaux horaires identifiés. Les sites potentiellement sensibles sont, à l'évidence, déjà connus des unités de gendarmerie de votre circonscription. La période semble néanmoins propice à la sensibilisation de la population qu'il convient de prévenir et de rassurer en leur faisant connaître l'action de la gendarmerie à cette occasion.

La vigilance de chacun permet d'assurer la sécurité de tous.

### RETOUR SUR LES FAITS MARQUANTS DES SIX DERNIERS MOIS DE 2009

- **Septembre 2009** : arrestation d'un exhibitionniste qui œuvrait sur le chemin rural de « la coulée verte » depuis plusieurs mois. Cette interpellation a permis de mettre un point final à une légère psychose qui avait vu le jour dans les localités traversées par la Coulée verte et de rassurer la population féminine qui fréquente régulièrement ce chemin rural très apprécié des promeneurs.
- **Octobre 2009** : arrestation de deux jeunes individus à Oresmaux pour détention et usage de stupéfiants.
- **Décembre 2009** : arrestation d'un individu à Saint-Sauflieu pour port illégal d'uniforme (Police) et détention illégale d'une arme de 5<sup>ème</sup> catégorie.

La délinquance routière connaît une légère hausse en cette fin d'année. Ainsi plusieurs accidents corporels de la circulation sont à déplorer notamment sur le CD 210 sur les communes de Nampty et Plachy-Buyon.

### PARTEZ TRANQUILLE !

En cas d'absence, sachez que les gendarmes de Saint-Sauflieu restent à votre disposition pour assurer la surveillance de votre habitation. Pour ce faire, un simple coup de téléphone ou un passage à notre unité est nécessaire afin de recueillir quelques renseignements qui permettront aux militaires de la Gendarmerie de porter une attention toute particulière à votre habitation lors de leurs surveillances diurnes et nocturnes.

### !! QUELQUES PETITS GESTES DE BON SENS !!

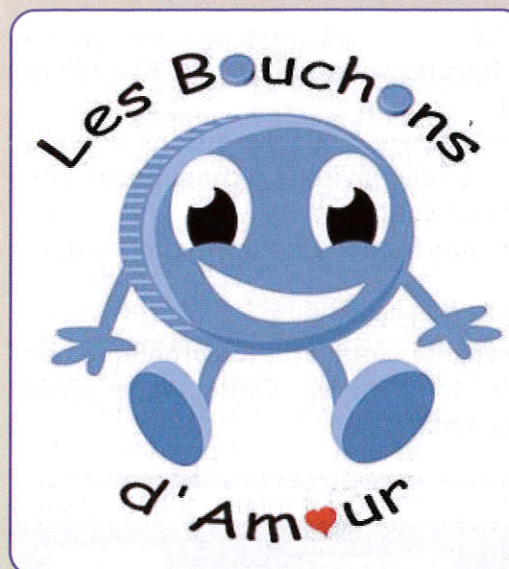
- Vérifiez avant votre départ que toutes les portes et fenêtres sont verrouillées. Si vous en avez la possibilité verrouillez toutes les portes intérieures.
- Ne fermez pas tous les volets de votre maison ! En effet, les malfaiteurs repèrent rapidement une habitation dont les volets sont toujours clos ce qui leur laisse penser que la maison est vide d'occupants. Si vous en avez la possibilité demandez à un voisin ou ami de venir ouvrir et fermer ces derniers ; à défaut fermez les partiellement, laissez en certains ouverts.
- Faites vider régulièrement votre boîte aux lettres !
- Ne laissez pas d'argent liquide, de valeurs ou de bijoux dans votre maison en votre absence, confiez les à de la famille ou déposez-les dans un coffre à la banque !
- Prévenez vos voisins de votre départ

Avertissez la Gendarmerie de votre départ en vacances.

Adjudant Christophe Malarmé  
Brigade de proximité de Saint-Sauflieu  
80, route Nationale 80160 SAINT-SAUFLIEU  
Tél : 17 ou 03 22 42 40 17

L'adjudant MALARME Christophe  
commandant la Brigade de Gendarmerie  
de Saint-Sauflieu, son adjoint et  
l'ensemble des militaires de l'unité  
vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2010

## UN GESTE SIMPLE QUI NE COÛTE RIEN : RECOLTEZ VOS BOUCHONS !



Un bouchon, ce n'est rien, un petit bout de plastique que l'on jette sans même y penser. Et pourtant, mettre de côté ces petits riens, c'est participer, à sa façon, à une action de solidarité.

L'association nationale, parrainée par Jean-Marie Bigard, récupère vos bouchons et leur vente permet : d'acheter du matériel pour sportifs handicapés, d'améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap, d'aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle.

L'association reçoit 762 € pour chaque camion de bouchons (environ 10 tonnes). Ce n'est pas moins de 25 camions qui ont déjà été chargés au niveau du canton !

Au niveau communal, 250 kilos de bouchons ont été récoltés à l'école et en mairie pour l'année scolaire 2008/2009.

Vous pouvez participer simplement, mais activement à cette collecte en déposant vos bouchons en mairie.

### Sont acceptés :

- **les bouchons alimentaires** : eau, lait soda, huile, vinaigre, vin, compote,
- **les bouchons ménagers** : liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive...
- **les bouchons de cosmétiques** : déodorants, laque, parfum...
- **les bouchons de produits d'hygiène** : dentifrice, shampoing...
- **les bouchons de médicaments** : sirops...
- **les couvercles en plastique** : chocolat et café en poudre, moutarde...
- **divers** : les boîtes de pellicule photos, les oeufs Kinder...



Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit. A noter que la colle utilisée par les fabricants est à base d'hévéa, ce qui est tout à fait compatible avec le recyclage.

### Sont refusés :

- **les bouchons de produits chimiques hautement toxiques**
- **les bouchons de sécurité : détergents...**

Denis Dufrenne  
Garde-champêtre territorial

- Secrétariat : Céline Gambier et Sylvie Domingues - Tél : 03 22 42 74 26
- Le Maire, Anny Flintham-Wallet ou les adjoints, reçoivent en mairie tous les vendredis de 17h30 à 19h et sur rendez-vous (tableau des permanences de la mairie ci-dessous)
- Courriel : mairie.plachy@wanadoo.fr Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plachy-buyon/>
- Concernant le périscolaire et les manifestations dans le Canton, nous vous invitons à consulter le site internet de la Communauté de Communes du Canton de Conty : [www.cccconty.com](http://www.cccconty.com)
- Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal et d'autres informations figurent sur les neuf panneaux d'affichage communaux.
- Une boîte aux lettres est également à votre disposition sur l'allée de la mairie.
- Vous avez besoin de renseignements concernant les plans cadastraux, le cimetière, les problèmes de voisinage, les chiens errants, l'éclairage public défaillant, la sécurité routière... Contactez le garde champêtre, Denis Dufrenne au 06 17 21 37 77. Email : [gct.plachy@orange.fr](mailto:gct.plachy@orange.fr)

	9h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00
<b>LUNDI</b>									<b>OUVERT</b>		
<b>MARDI</b>	<b>OUVERT</b>										
<b>MERCREDI</b>									<b>OUVERT</b>		
<b>JEUDI</b>											<b>FERME</b>
<b>VENDREDI</b>									<b>OUVERT</b>		
<b>SAMEDI</b>											<b>FERME</b>

#### GENDARMERIE NATIONALE DE SAINT-SAUFLIEU

##### Horaires d'ouverture des bureaux

- Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

En cas de fermeture des bureaux le téléphone et le portier sont déviés sur la brigade de Poix de Picardie où le militaire de permanence sera à votre écoute.

##### Bien vieillir chez soi

Des aides existent pour garder son autonomie dans son milieu habituel. La communauté de Communes du Canton de Conty a mis en place :

- le portage des repas à domicile depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008. Prix par jour : 8 euros.
- La télé-assistance : dispositif d'alerte de proximité qui permet 24h sur 24, week-end compris, d'avertir un voisin, un médecin ou le centre de secours en cas de malaise, de chute... Le prix de la location est déterminé par le Conseil Général de la Somme : 13,52 € par mois (payable au semestre).

Ces services sont réservés aux personnes de plus 60 ans, handicapées ou convalescentes. Renseignements : 03 22 41 20 20.

##### Location de salle, vaisselle et matériel

Pour tout renseignement s'adresser à M<sup>me</sup> Edwige Joron 26 rue des Clabaudois Tél : 06 78 48 36 79 (le matin entre 8h et 10h30, le soir entre 18h30 et 19h30) (tarif : 150 €).

##### Passeport biométrique

Depuis le 27 mars 2009, le département de la Somme a mis en place le dispositif du passeport biométrique. La délivrance de celui-ci s'effectue dans les communes suivantes : Abbeville, Ailly sur Noye, Albert, Amiens, Corbie, Doullens, Flixecourt, Friville-Escarbotin, Gamaches, Ham, Montdidier, Péronne, Poix de Picardie, Roye, Rue ou Saint Valéry sur Somme.

##### « Nos chiens citoyens »

Il n'est pas toléré que les chiens souillent les trottoirs et espaces verts communaux, conçus pour être des lieux de promenade et de loisirs. Tout maître est donc invité à respecter cette règle relevant de l'arrêté municipal du 2 décembre 2003. Dans le cas contraire, il est passible d'amende.

##### Changement de domicile

Pour une meilleure communication entre les habitants et les administrations, il est souhaitable que les personnes qui s'installent ou quittent notre commune se fassent connaître en Mairie et signalent leur départ à VEOLIA (eau), EDF ....

##### Inscription sur les listes électorales

La période d'inscription sur les listes électorales va du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre de chaque année. De plus, il est vivement recommandé de venir vous présenter à la mairie dès votre arrivée dans le village car il est important pour la commune de pouvoir connaître les nouveaux habitants afin de les prendre en considération.

##### Recensement militaire

Les filles et les garçons doivent se faire recenser dans le mois suivant leur seizième anniversaire. Présentez-vous à la mairie avec le livret de famille. Cette formalité rapide vous permettra de recevoir l'attestation de recensement demandée pour le passage du baccalauréat ou d'autres examens.

##### Ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif

- Le ramassage des sacs jaunes et des sacs bleus a lieu **les jeudis matin des semaines impaires, soit tous les 15 jours.**
- Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mardis matin.

Un arrêté relatif aux mesures de salubrité publique pris en date du 10 septembre 2002 stipule que :

« Les personnes présentant leurs déchets ménagers aux services de collecte sont tenues de respecter des horaires définis ci-après :

- Présentation des déchets, en vue de leur collecte, la veille de chaque ramassage à partir de 15 heures
- Retrait des poubelles plastiques, ou des déchets non ramassés, le jour de la collecte à 19h au plus tard »

- Il n'y a plus de ramassage des déchets verts.

##### - Horaires d'ouverture de la déchetterie de Loeuilly

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h  
Le samedi de 9h à 19h

Horaire d'hiver : du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, la déchetterie ferme à 18h

Fermeture le dimanche et les jours fériés

Pour tous renseignements, appelez le n° vert : 0800 01 05 04

**Bennes à verre :** Il est rappelé que des bennes à verre sont installées route de Bacouël (à proximité de la salle multi-sports). Il est exclusivement demandé, par mesure de sécurité et de respect de l'environnement, qu'il n'y ait pas de dépôt à côté de ces bennes.

##### Permanences

##### M. Alain Gest,

Député de la circonscription, tient une permanence chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois à partir de 19h à la Mairie de Conty.

Pour le contacter : 32 rue Jules Lardière 80800 Corbie - Tél 03 22 96 07 68

##### M. Guy Lacherez,

Conseiller Général du Canton de Conty peut être contacté à la Mairie de Conty au 03 22 41 30 61

##### M<sup>me</sup> Nathalie Boulanger,

assistante sociale, assure une permanence à la mairie de Plachy-Buyon de 14h à 16h30 chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois.

##### Des permanences sont également assurées :

- Au Centre Médico Social de Conty - 1 rue de la Poste - Tél 03 60 03 42 80 (résidence de la Selle) le mardi sur rendez-vous de 9h à 11h30 et le vendredi sur rendez-vous de 9h à 11h30.
- M<sup>me</sup> Boulanger peut aussi se déplacer à domicile. Dans ce cas, prendre RV au centre Médico Social de Conty.

##### Stationnement abusif

Un arrêté du 19 septembre 2002 stipule : « La durée maximale de stationnement continu des véhicules sur la voie publique ne peut excéder cinq jours ouvrés au même endroit. Le présent arrêté s'applique à tous les types de véhicules (véhicules légers ou lourds, remorques, caravanes, camping cars...). Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur ».

##### Nuisances sonores

Pour être en conformité avec le Règlement Sanitaire Départemental de la Somme, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés entre 10h et 12h



## LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE ECOLE DE PLACHY-BUYON / PROUZEL

L'effectif de l'année scolaire 2009/2010 en R.P.I. est de 131 élèves répartis comme suit :

### A Plachy-Buyon avec un total de 76 élèves

M<sup>me</sup> Sophie Bulot CE1 : 16 / GS : 8 - M<sup>me</sup> Nicole Jamier CP : 15 / GS : 6 / MS : 3  
M<sup>me</sup> Corinne Morillon MS : 10 / PS : 18

### A Prouzel avec un total de 55 élèves

M<sup>me</sup> Delphine Collet CM2 : 18 / CM1 : 10 - M. Laurent Mandonnet CM1 : 9 / CE2 : 18

## SORTIES ET ACTIVITES PROPOSEES SUR L'ANNEE 2009

**GS/CP/CE1** : Une classe de découverte a été mise en place au domaine du « Lieu Dieu » (à côté de Gamaches) dans un poney club. Les enfants ont ainsi passé 3 jours merveilleux du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril. Ils ont pu découvrir le monde du poney mais aussi partager des moments ensemble comme les repas ou les veillées : la vie en communauté tout simplement !



Le groupe au complet heureux de son séjour



« Du blé... »



Au pain »

**PS et MS** : Les élèves ont pu découvrir la vie dans une « ferme pédagogique » de Blangy-Tronville où ils ont travaillé, en atelier, sur le thème « du blé... au pain ». Ils ont découvert ainsi la céréale à partir de laquelle on fabrique le pain : le blé ; puis ils ont pu faire eux-mêmes leur petit pain qu'ils ont ramené chez eux pour le manger en famille. Une belle découverte pour tous !

**CE2/CM1/CM2** : Quant aux élèves de ces classes, ils sont allés à Paris le 19 juin. Comme ils nous le racontent eux-mêmes : « Le matin nous sommes allés sur le bateau mouche où nous avons vu des monuments : musées, les Invalides... - Le midi après avoir mangé, nous sommes montés au 1<sup>er</sup> étage de la Tour Eiffel et l'après midi, nous sommes allés visiter le musée du Quai Branly où nous avons vu, en arrivant, un mur végétal de 15.000 espèces de plantes. Nous avons terminé notre visite par la présentation par un guide de plusieurs œuvres provenant de différents continents : l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie. Une bien belle journée ».



## FETE DES ECOLES 2009

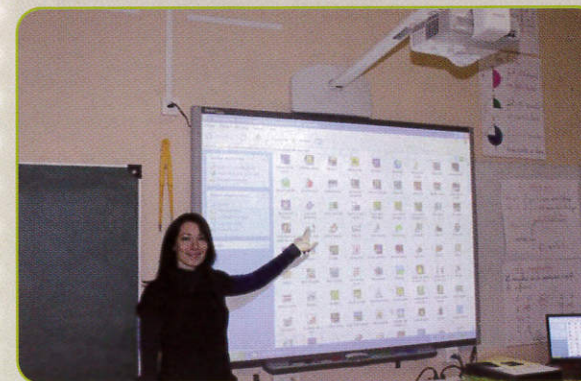
Le thème retenu fut celui de la « basse-cour ». Nous avons pu apprécier « le rock'n roll des gallinacés » en passant par « Les daltons » et Jacques Prévert avec « Pour faire le portrait d'un oiseau ».

Merci aux parents qui se sont investis pour que cette fête soit une réussite et un très beau souvenir pour les enfants. Leur aide fut précieuse.

## COMMÉMORATION

Pour clôturer l'année 2009, les élèves ont participé à la « commémoration du 11 novembre » en chantant la Marseillaise au Monument aux morts de Plachy-Buyon et les plus grands ont été récompensés pour leur participation à un concours d'écriture sur « la mémoire des poilus ». Merci à eux.

Sophie Bulot  
Directrice du regroupement pédagogique



### Le Tableau Blanc Interactif

« Nous, les élèves de CM.1 - CM.2 de la classe de M<sup>me</sup> Collet de l'école de Prouzel, avons eu la chance d'obtenir un Tableau Blanc Interactif pour notre classe, accroché à côté de notre tableau vert et visible par tous les élèves.

Merci à la Com de Com pour cette installation.

Le tableau interactif est un tableau tactile qui fait une multitude de choses.

Par exemple, on peut regarder des films, copier des leçons, écouter de la musique, accéder à Internet, créer des documents colorés ... Pour le manipuler, nous pouvons nous servir de 8 ordinateurs portables qui sont rangés dans une classe mobile.

Des crayons sont fournis également pour ce tableau.

Un outil qui nous ravit .... « Tous veulent aller au tableau » comme le souligne notre enseignante ! ».

Les élèves de CM.1-CM2

### Un « tableau noir » ... blanc !

L'éducation Nationale a mis en place, au niveau national, un plan de relance permettant d'équiper les écoles du milieu rural de TBI (Tableau Blanc Interactif), ce tableau « pédagogique » alliant les avantages d'un écran tactile et de la vidéo projection.

Le TBI remplace le « tableau noir », en théorie, car on peut y écrire, y dessiner, comme sur un vrai tableau mais il permet de déplacer les objets dessinés (un mot, un cercle, etc.), de les redimensionner et de leur faire subir une rotation.

On est capable également d'y afficher une image, une photo ou même une animation et les enseignants peuvent apporter des réponses en images ou textes puisque le TBI est relié à l'Internet. Le contenu du tableau peut également être sauvegardé, imprimé et préparé à l'avance par l'enseignant.

Grâce à ce principe, les enfants ont accès en images à des cartes, des données et les cours peuvent être interrompus puis repris ultérieurement au même endroit, d'où une plus grande souplesse d'enseignement.

Les deux tableaux, le « noir » et le « blanc », sont souvent utilisés en parallèle ou de façon complémentaire.

Enseigner avec un TBI implique de la part des enseignants volontaires un investissement personnel, puisque la pédagogie n'est plus du tout la même et demande une formation spécifique.

Passée la phase de découverte de la nouveauté, le TBI devient un outil comme un autre. Il est impossible, bien sûr, de dire si, dans l'avenir, ce tableau risque de remplacer le « tableau noir » en France. Il reste complémentaire à l'enseignement classique et ne s'y substitue pas.

Chantal Bachelay

## L'ACCUEIL DE LOISIRS

Depuis 2004, les centres de loisirs pour enfants sont sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Canton de Conty. Les enfants sont accueillis dans les écoles de Plachy-Buyon et de Prouzel.

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Communauté de Communes sont agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et à ce titre répondent à différentes législations en vigueur et évolutives (taux d'encadrement, règles de sécurité, diplômes, nombre d'enfants pouvant être accueillis...).

Depuis 2006, le nombre d'inscrits n'a cessé d'augmenter :

2006 : 76 inscrits,

2007 : 91 inscrits,

2008 : 114 inscrits,

2009 : 141 inscrits (126 enfants du canton et 15 résidant à l'extérieur du canton)

Les orientations éducatives de la Communauté de Communes (favoriser l'expression des jeunes, développement de l'autonomie, connaissance de son corps, prévention des déviations sociales, ouverture vers l'extérieur) sont déclinées par l'équipe en place en travaillant les projets d'animation selon :

- le respect du rythme des enfants,
- la notion de vacances,
- la mise en avant de l'aspect ludique des animations,
- la notion de respect (des différences, du personnel, des locaux...)



Tous les ans, les projets ont intégré des activités manuelles (création de masques africains, maquettes en pâte à sel, création de costumes...), des animations sportives (tournois sportifs, stages) mais aussi des sorties détente (balade en roulotte, sortie à Bagatelle,...).

Un fonctionnement par tranches d'âge a été également mis en place afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des enfants différents selon les âges : 4/5 ans, 6/8 ans, 9/11 ans et 11/14 ans.

Enfin, une fête collective de fin de centre est préparée chaque année par tous les participants et elle est présentée aux familles et élus locaux pour la plus grande joie de tous.

Il est à noter que :

- L'accueil de loisirs de Plachy-Buyon est ouvert à chaque période de vacances (petites et grandes sauf Noël) parallèlement à celui de Conty. Cette organisation permet deux lieux d'accueil différenciés à l'échelle du canton.
- Le nombre d'animateurs à recruter est fonction du nombre d'enfants inscrits.
- Chaque période fait l'objet d'un projet spécifique répondant aux intentions éducatives de la Communauté de Communes.

- Les équipes doivent avoir à l'esprit que les enfants vivent un temps de vacances, mais également que leur rôle est de les aider à grandir. Aussi toute leur attention doit être tournée vers la transmission de « savoir être » et de « savoir faire » et ce sans jamais occulter la notion de plaisir et de loisir.
- Au delà des animations mises en place, le fonctionnement du centre doit permettre aux enfants de se sentir en vacances, et ce dans un lieu accueillant et adapté (qualité de l'accueil, aménagement des locaux,) ; de même la pédagogie doit être adaptée aux tranches d'âges et les discours cohérents avec les actes.



L'ALSH a aussi un rôle d'accueil auprès des enfants sur des temps périscolaires : le matin de 7h30 à 9h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

Ces moments sont des moments de transition entre la famille et l'école et nous devons d'être un lien entre ceux-ci.



- Le matin : des ateliers calmes et courts sont proposés
- Le soir : les enfants peuvent s'installer et faire leurs devoirs au calme, participer à des ateliers de création ou encore de libre jeux.

Les effectifs varient en fonction des besoins des parents, mais peuvent atteindre une quarantaine d'enfants le soir.



## HISTORIQUE

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, sous la compétence de la Communauté de Communes du Canton de Conty, est la version actuelle du Centre Aéré développé et géré par l'Association des Parents d'Elèves de Plachy-Buyon et Prouzel au début de la création de celle-ci.

Cela nécessita à l'époque un bel investissement des présidents et des membres de l'association pour créer tous les mois de juillet des activités de qualité au profit des enfants, dans les locaux scolaires de Plachy-Buyon et de Prouzel, animées par des équipes de directeur et d'animateurs diplômés, certains ayant même été participants quelques années auparavant.

Tous les ans un programme varié et différent, adapté aux tranches d'âge, était proposé aux jeunes : activités sur place, promenades, jeux, visites... ; découverte du camping, fixe ou itinérant, une nuit, plusieurs jours ou une semaine, dans la région proche (Boves, Berny / Noye, Fort-Mahon...), ou beaucoup plus loin (Corrèze, Rhône, Ardèche, Jersey....) avec, selon les lieux, des initiations à la randonnée, au char à voile, à la descente de rivière en canoë-kayak..... En juillet 1990, 20 enfants de 10 à 14 ans ont participé à un camp itinérant en Hollande sur un circuit à vélo d'Amsterdam à Amesfoort. Beaucoup d'autres aventures extraordinaires ont marqué toutes les générations d'enfants, avec en final la fête du centre.

Dès les années 1995 le centre aéré s'ouvrit aux enfants de 4 ans et à une organisation inter communale, en diversifiant ses activités sportives, de loisirs, de mini-camps, tout en visant l'adhésion à la Charte de Qualité des Centres de Loisirs Sans Hébergement proposée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. La structure, gérée à partir de 1998 par l'association « Loisirs Jeunesse », prit progressivement la dimension de l'ALSH actuel, sous compétence Com de Com depuis 2004.

Une belle évolution qui laisse beaucoup de perspectives aux enfants des années à venir.

Jean-Pierre De Saint-Acheul

## La saison 2009 :

L'ALSH de Plachy-Buyon a accueilli 141 enfants au total, pour une moyenne journalière d'environ 100 enfants par jour. Treize animateurs, une directrice Maud Dupont et une adjointe Ambre Mille ont constitué l'équipe pédagogique.

- Le mois a été ponctué par une douzaine de sorties en lien avec les projets en place : Bellewaerde (parc d'animations en Belgique), piscine, arboescalade à Roisel, stage kayak à Loeuilly, patinoire à Amiens, cinéma, aquaspace à Beauvais, visite de la maison de l'oiseau sur la côte picarde.

- Des séjours ont également été organisés :

- eaux vives à Picquigny pour les 10/15 ans
- multi activités pour les maternelles et les petits du primaire à la base de loisirs de Conty (équitation, flag foot, kayak, course d'orientation, pêche...).



Ambre Mille (Dupont) et Maud Dupont (Dupont)



L'équipe en place avait également à coeur de « théâtraliser » les temps d'accueil par des costumes, des décorations des lieux d'accueil et ceci dans le souci de faire pétiller les yeux des enfants.

En fin d'année 2009, Jessica Valencourt assura l'intérim au poste de directrice en remplacement de Maud.

Maité Hanicotte  
Responsable enfance et jeunesse  
Communauté de Communes

Nous vous communiquons, dès à présent, les dates des vacances scolaires et inscriptions aux ALSH pour l'année 2010 :

Dates des vacances Année 2010	Lieux d'accueil	Dates d'inscriptions auprès des directeurs
Pâques : 5 au 16 avril	Conty, Plachy-Buyon	du 8/03 au 19/03
Juillet : du 5 au 31	Conty, Plachy-Buyon, Loeuilly, Namps	du 31/05 au 18/06
Août : 3 au 13	Conty	du 31/05 au 18/06

## La petite histoire de la BIBLIOTHEQUE

**PORTES OUVERTES**  
« LES BIBLIOTHEQUES EN FETE »  
SAMEDI 24 AVRIL 2010  
10h à 17h - 03 22 42 12 73

Les bibliothécaires bénévoles et professionnels se mobilisent pour vous faire découvrir la bibliothèque de votre village. Ils vous proposent une ouverture exceptionnelle le samedi 24 en continu.

Arrivant d'Amiens fin 1991, j'ai appris l'existence d'une bibliothèque dans les locaux de la « Maison des Associations ». L'ensemble de la famille s'y est rapidement inscrit !

Le dépôt de livres de la « Bibliothèque départementale » était alors rangé dans un placard fermé de 3 portes coulissantes. Quand j'ai proposé, en 1995, à Monsieur Duquet (ancien enseignant à la retraite et originaire de Plachy-Buyon) de l'aider dans la gestion

des livres, un appel aux dons fut lancé auprès des habitants

afin de créer un stock d'ouvrages qui appartiendrait au village.

Devant le succès de cet appel aux dons, le placard fut agrandi... puis à nouveau devant le manque de place, nous avons dû utiliser la cloison coulissante pour créer « l'espace bibliothèque » en installant de nouvelles étagères ; un « coin des enfants » fût ainsi réalisé.

Parallèlement, nous avons obtenu un dépôt de CD audio. A ce jour le « Bibliobus » et le « Musibus » passent environ une fois par trimestre pour renouveler l'ensemble des dépôts.

La bibliothèque accueille les enfants scolarisés à Plachy-Buyon et fait partie d'un réseau initié à l'origine par le syndicat mixte « Pays de Somme Sud-Ouest », en partenariat avec l'association Picasco, maintenant repris par la Communauté de Communes. Nous proposons des expositions et des conférences sur des thèmes variés, en y apportant notre touche personnelle et en y impliquant, quand c'est possible, le regroupement pédagogique : les contes picards, le jardin biologique, les saveurs des rues pendant la « semaine du goût », les grands navigateurs...

Au fil des années, l'équipe s'est étoffée pour compter maintenant 9 bénévoles à votre écoute.

Vous y rencontrerez (suivant la photo de gauche à droite) : Danièle et Serge Normand, Denise Normand, moi-même Christine, Renée Delle Ville, Nathalie Vaquez (aussi pour les écoles), Odile Seené, Sophie Creuzot et Patricia Dubois (absente lors de la prise de vue).

Loin de vouloir concurrencer les bibliothèques professionnelles, notre ambition est d'offrir un choix toujours renouvelé d'ouvrages variés pour tous les âges dans un climat de convivialité.

Il n'y a pas de frais d'adhésion et l'emprunt est gratuit.

Venez nous retrouver, vous serez toujours les bienvenus :

- le samedi de 11h à 12h
- le mercredi de 17h30 à 18h30

Christine Obry  
Pour l'ensemble  
des bénévoles



## LA REMISE DES DICTIONNAIRES A BACOUËL

Je m'appelle Gaëtan Margry,

Je suis allé à la remise des dictionnaires offerts par la Communauté de Communes du Canton de Conty, à tous les CM2, le vendredi 25 septembre 2009. Nous étions cent trente six élèves, car la communauté de communes c'est plusieurs communes regroupées, cela permet de donner à tous les élèves les mêmes avantages.

Moi, je fais partie de la classe de Madame Collet.

En effet, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la Communauté de Communes a offert ce précieux ouvrage à tous les élèves des cours moyens de 2<sup>ème</sup> année du Canton de Conty.

En 2009, un changement, la remise a en effet été programmée au début de l'année scolaire, en septembre, pour permettre aux élèves de se familiariser avec cet outil pédagogique avant l'entrée en 6<sup>ème</sup>, au collège.

Réunis dans la salle des fêtes de Bacouël, tous les enfants accompagnés de leurs parents et instituteurs, venus très nombreux, se sont regroupés par école et à l'appel de leur nom, M. Lacherez, conseiller général et vice président de la Communauté de Communes, chargé de la commission Enfance – Jeunesse et Scolaire et M. Bleyaert, président de la Communauté de Communes leur ont remis leur dictionnaire.

Tous étaient fiers de le recevoir ! Certains hésitaient à l'ouvrir : normal, de par son épaisseur, il impressionne, que des mots, du texte..., peu de photos... mais avec de la pratique tous sauront le consulter.

Christiane Herbet



## LES MANIFESTATIONS CULTURELLES

Les Maisons Imaginaires de Beatrice Duriez Choquet du 8 au 10 mai 2009

**" Je me suis invitée chez vous "**

*J'ai parcouru tout un chemin pour arriver jusqu'à vous, mon bien-être passe par la rencontre ... vous m'avez enrichie.*

*Mon bien-être passe par la création, le bien-être de l'autre passe par le mien.*

*Oui, je me suis invitée chez vous, je vous ai présenté mon travail artistique à vous qui ne me connaissiez pas,...*

*Ce fut une expérience très nourrissante !*

Merci pour votre accueil.



Et le lendemain lundi 11 mai 2009, la visite des écoles de Plachy-Buyon et des CM.2 de Prouzel ... L'école à l'EXPO !

Je vous ai invités dans mes « voyages » à mes fenêtres, dans mes traits, mes griffures, mes caresses en couleur et je suis encore émue en évoquant ces 4 jours chez vous !

Quelle récompense quand je vois l'impact qu'ont mes traits et mes couleurs ... oui, les langues se délient, l'émotion gagne. Recevoir des classes entières avec les enseignants, est une aventure !

Comment les professeurs vont-ils réagir à mon travail, les enfants seront-ils intéressés ? Vais-je leur parler de moi, des techniques .... Ne vont-ils pas tout faire tomber ? Ouf, tout s'est « super » bien passé ! Encore un moment de « pur bonheur » !

... Surprendre 2 garçons se dire : « toi tu irais par là, c'est un escalier secret et moi j'irai voir par là ».

Observer les adultes, entrer avec le souci du bon ordre et du calme, puis doucement, à leur tour, entrer dans les maisons, et doucement... se détendre. Voilà, c'est « cadeau ». Merci à tous, votre visite fut un moment très fort pour moi.

Béatrice Duriez Choquet



La salle « M.A Wallet-Fouque » est un lieu qui se prête tout à fait à ce genre de manifestation.

## LES CONCERTS EN L'ÉGLISE SAINT MARTIN

### AU PROFIT DE L'AIDE A L'ENFANCE

Le 26 juin, à la demande de M<sup>me</sup> de Longeville du « Lions Club Val de Selle », nous avons eu le plaisir d'accueillir, dans un but caritatif, un concert exceptionnel d'artistes lyriques qui ont permis aux spectateurs de découvrir ou redécouvrir de grandes oeuvres classiques d'Opéra.

La qualité de la prestation de "Mozaïc Opéra" est incontestable et le beau programme lyrique en costumes a réjoui plus de 80 personnes... De belles voix, ...une acoustique parfaite de notre église, ...un répertoire qui va de Haendel à Fauré en passant par Rossini, Mozart, Verdi, Tchaïkovski, Gounod, Offenbach... ce fut un moment de bonheur musical porté par les voix et l'accompagnement piano dans lequel excelle Andreï Chevtchouk. Pour le plaisir des amateurs ou des néophytes, ce concert d'airs lyriques connus a enchanté le public.

La musique est une nourriture vitale, il faut la porter partout où elle peut être reçue, même dans nos petits villages. Dans ce monde où règne souvent le matérialisme, le partage de cette émotion renforce notre dimension humaine et nous apporte une certaine paix intérieure.

Guy de Longeville, Président du Lions Club Val de Selle, et son épouse ont remercié la municipalité et le Père Noël Kieken d'avoir mis à disposition l'église pour cette soirée organisée au profit des oeuvres sociales en faveur de l'enfance. L'ensemble des musiciens et le public ont ensuite partagé d'agréables moments autour d'un verre dans l'espace M.A.Wallet-Fouque.



### DE NOËL

Le samedi 11 décembre 2009, tous ceux qui avaient répondu à l'invitation de la commune pour le concert offert par cinq jeunes étudiants du Conservatoire de musique de Versailles ont vécu une belle soirée.

Nous avons déjà accueilli Camille Coillet à deux reprises lorsqu'elle dirigeait la Maîtrise de la cathédrale d'Amiens. En 2009, avec ses amis, elle a créé le groupe « Clam' à vie » et a choisi Plachy-Buyon pour un premier concert dans la Somme.

Elle nous a proposés un programme de chants de Noël traditionnels et sacrés d'époques variées avec des pièces d'origine.

Un bon vin chaud a été partagé dans une grande convivialité.



A très bientôt  
Anny Flintham-Wallet

Nous vous donnons un nouveau rendez-vous musical le **vendredi 30 avril** à la salle polyvalente pour une soirée pleine de fantaisie et d'humour avec Pascale Mabille accompagnée au piano par Willy Razafimbelo, dans un répertoire lyrique « *Tu m'as dans la peau Léon* ».

## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE CONTY

a invité à l'Espace M.A. Wallet-Fouque le :

### Mardi 21 avril à 14h, les enfants au spectacle de TY TOM



« *L'ouverture au monde n'est-elle pas souvent une réponse à bien des maux ?* »

Cédric Hergault, comédien, a invité une cinquantaine d'enfants de Plachy-Buyon à partager la vie de TY TOM et l'écouter narrer « *l'histoire d'un jeune enfant qui souhaite partir à l'aventure, mais n'ose pas sortir de sa coquille. Un jour, il rencontre Tas de foin, capitaine de baleinier, qui va l'embarquer dans un merveilleux voyage...* ».

Le spectacle terminé, le comédien a retrouvé les enfants pour recueillir leurs réactions, écouter ce qu'ils avaient retenu et répondre à leurs interrogations. L'échange a été riche et fructueux.

Autour d'un goûter offert par la municipalité, et apprécié des enfants (il est 16h !), Cédric Hergault a signé avec beaucoup de gentillesse des autographes personnalisés à chaque enfant.



### Samedi 12 septembre à 20h30, une soirée contes

Anne Leviel, conteuse professionnelle, a proposé une soirée « *contes et histoires à manger dans la soirée* » en patois, le picard de chez elle, celui de l'avesnois. Elle a conté aussi quelques récits en français retraçant des moments de la vie locale.

Une cinquantaine de personnes de Plachy-Buyon et des environs est venue entendre ses histoires fantastiques, un brin philosophiques et poétiques. Elle a su faire ressortir émotions, sourires et larmes.

Après avoir partagé le pot de l'amitié, nous nous sommes séparés, heureux d'avoir passé ensemble un agréable moment.

Jean-René Flamant



## LE REPAS DES AINES : SON HISTOIRE

Le repas des aînés est toujours une journée qui marque la vie communale après l'hiver. C'est un plaisir renouvelé que d'accueillir avec l'équipe municipale ceux que nous appelons « Aînés » mais qui sont avant tous des amis.

Savez-vous que c'est depuis 1971, grâce au dévouement de M<sup>me</sup> Lecointe et des conseillers municipaux qui l'aidaient, que nous nous retrouvions dans la grande salle du café ? Au n° 1 de la rue du Pont.

C'est en 1985 qu'elle put se mettre les pieds sous la table, avec nous, au restaurant du « Moulin de Rigauville » à Nampty.

Depuis 1992, à la fermeture du restaurant, nous vous invitons à la salle polyvalente avec un traiteur, dans l'amitié et la convivialité, en y associant toujours le personnel communal.

Nous avons souvent le plaisir d'accueillir M. Lacherez, conseiller général, M. Bleyaert, président de la Communauté de Communes du Canton de Conty et cette année M. Gest, notre député, nous a fait l'honneur de partager notre repas.

Merci à tous pour ces journées chaleureuses.

Anny Flintham-Wallet



## « Ô TEMPS SUSPEND TON VOL... »

« Quatre-vingt-douze seniors et élus municipaux se sont retrouvés invités par la municipalité, pour le classique « Repas des Aînés », le dimanche 8 mars 2009.

Tous « sur notre 31\* » et très heureux de passer une belle journée, nous avons franchi la porte de la salle polyvalente où, dès l'entrée, Anny Flintham-Wallet et les conseillers nous ont accueillis en nous prodiguant des messages de « bienvenue » et de « bonne chaire ».

L'occasion aussi nous fut donnée d'accueillir de nouveaux « jeunes aînés » invités pour l'année de leur 60 ans.



Dès 12h30 les tablées sont assemblées, par affinités ou par quartiers. D'autres tables, réunies au hasard, sont l'occasion de lier connaissance.

Tout au long du repas, nombreux sont ceux qui se lèvent pour discuter quelques tables plus loin... retrouvailles et demandes de nouvelles des absents... que l'on espère rencontrer au repas de l'an prochain... et progressivement les danseurs se lèvent aussi...

Le temps n'a pas eu de « prise » ce jour-là !

Au programme de cette fête :

- des tables accueillantes en épi, décorées aux couleurs de printemps
- un repas traditionnel goûteux avec en dessert des profiteroles. Délicieux !
- une ambiance chaleureuse et bien dansante avec l'accordéon de Juliette dans le « Trio Musette »
- des élus fidèles à Plachy-Buyon, Messieurs Alain Gest, Guy Lacherez, Joseph Bleyaert et le Père Noël Kieken
- un « plongeon » bien sympathique dans le « Plachy d'hier » grâce à un diaporama d'images et de plans où les commentaires et les anecdotes de chacun animèrent la projection
- une rose pour honorer les dames de l'assemblée marquant un peu plus cette journée qui était aussi la « Journée de la Femme »
- .... mais surtout, l'occasion de se retrouver et de papoter.

Un classique « Le repas des Aînés », mais tous les ans renouvelé et apprécié de tous ... Faites comme nous, n'hésitez pas à franchir la porte, vous ne le regretterez pas !

Chantal Bachelay et Marie-Claude Hermant.



**Vous pouvez retrouver les documents anciens et plans de la commune sur le site : <http://archives.sommes.fr>**

\* On ne connaît pas l'origine exacte de cette expression. Toutefois, plusieurs hypothèses ont été émises. La première concernerait la Prusse. Il s'agirait du 31 du mois, qui n'arrive que 7 fois par an, date à laquelle les troupiers recevaient un supplément pour terminer le mois. On aurait alors organisé à cette occasion tous les 31 du mois une visite des casernes, où les soldats devaient nettoyer de fond en comble leur paquetage pour avoir l'air les plus beaux possible.



La seconde explication se base sur l'ancienne forme "se mettre sur" pour "mettre sur soi", "s'habiller". Le chiffre 31 serait tout simplement une déformation de "trentain" qui désignait un drap très luxueux.

## La maison au n°1 !

La voici photographiée en 1916 : une belle carte postale ancienne agréablement animée.

- Maison qui s'est agrandie d'une vaste salle pour accueillir, en 1931 chez M. et M<sup>me</sup> Bourgeois au café de la Gaîté, un spectacle musical et théâtral.



- Maison toujours accueillante et porte ouverte pour les animations du village comme le goûter des Aînés avec le concours du Comité des Fêtes vers 1975.

- Maison magnifiquement fleurie par M. et M<sup>me</sup> Lecointe dans les années 1990.

Marie-Claude Hermant



## Dimanche 10 Mai 2009 : 14<sup>ème</sup> Marché de Printemps et toujours une belle fête dans la commune !

Le prochain marché aura lieu le dimanche 9 mai 2010. Notez la date et à bientôt

De très bonne heure, comme à l'accoutumée, le marché s'installe, les exposants arrivent des quatre coins de la Picardie, du Pas de Calais et même de la Seine Maritime. Echanges de « bonjour »... chacun trouve sa place habituelle et s'affaire afin d'être prêt pour accueillir les premiers visiteurs !

Simultanément, les nombreux bénévoles, membres de l'Association UNC, employés communaux et conseillers municipaux installent les différents barnums, tables, chaises, friteuse..., toute la logistique nécessaire au bon déroulement de la journée qui s'annonce chaude.



Cette année, 35 exposants étaient au rendez-vous et le public qui les suit est venu aussi des quatre coins de la région ! Chacun venant chercher la qualité des produits vendus et reconnaître de ce fait le savoir-faire des exposants, que ce soit dans le domaine des fleurs ou des produits régionaux, et se promener, la place du Petit Plachy offrant vraiment un cadre idéal pour ce type de manifestation.

Ce marché connaît un succès grandissant depuis 1996. C'est en effet le 12 mai de cette année là qu'eut lieu le 1<sup>er</sup> marché

de printemps ; une dizaine d'exposants avait répondu favorablement et les enfants des écoles, accompagnés de leurs institutrices et membres de l'association des parents d'élèves, avaient interprété des chants.



Les années suivantes, alors que le nombre d'exposants augmentait, des animations programmées ont permis de découvrir, écouter, apprécier : le groupe « Dre Blijadur », la musique de l'orgue de barbarie, l'Harmonie « La Fraternelle », la confrérie « ché goûteux ed tartes », les jeux picards, les animaux de la ferme d'antan de Creuse, le concours de jardinage et la course au trésor pour les enfants, les remises des prix des maisons fleuries, les différentes expositions, préparées par les responsables de la bibliothèque de Plachy-Buyon en partenariat avec le réseau lecture du Syndicat Mixte Sud Ouest du Pays de Somme, sur « la vie de l'abeille », « les routes d'Orient », « le monde du pain », « les jardins en vers et en couleurs », sans oublier la remise de médaille d'honneur régionale, départementale et communale à M<sup>me</sup> Anny Flintham-Wallet le 11 mai 2003, par M. Alain Gest député de la Somme.



Ces dernières années, c'est une musique de Jazz, des promenades en calèche proposées par les ateliers du Val de Selle et le maquillage des enfants par les jeunes de l'association Anim'en ciel, qui animent ces journées : ceci est suffisant, le marché par lui-même est une sacrée animation et son histoire depuis 1996 ne laisse pas insensibles les exposants qui y participent. L'un d'entre eux a tenu à nous adresser ce témoignage, dont ses propos nous touchent.

Christiane Herbet



## TEMOIGNAGE

De Michel Gauthier,  
Producteur de plants maraîchers  
à Bovelles

« Je me souviens encore avec précision du jour, il y a déjà quelques années, où M<sup>me</sup> Herbet et moi-même nous nous étions rencontrés au marché sur l'eau à Amiens un samedi matin (nous nous étions connus à la Cité Scolaire) et m'a parlé du projet de la commune de Plachy-Buyon de créer un Marché de Printemps.

Après quelques mois de réflexion, la première est donc arrivée. Votre marché de printemps est devenu le plus attractif et le plus connu de notre région. Cette année les clients étaient pour moitié originaires de nombreuses communes de la Somme très éloignées de la vôtre.

Je crois que cette réussite n'est pas venue toute seule. Au début de l'aventure, nous avons convenu de n'inviter sur le marché que des producteurs agricoles ou « artisans de bouche » locaux avec de vrais produits de terroir. Ces engagements vous les avez respectés, tant de belles fêtes ont dérivé par la volonté des organisateurs de remplir les places vides.

Mon ami Francis Bourgeois, notre charcutier ch'ti M. Laversin et moi-même, les derniers rescapés de la première, quand nous évoquons cette fête, ce qui nous vient à l'esprit c'est que les personnes qui nous accueillent le matin sont heureuses de nous voir, qu'elles ont du respect pour nous et le soir, quand nos étals sont vides, la joie et les sourires sont sur tous les visages. Nous vous disons simplement : merci, longue vie à votre fête, à tous les bénévoles et associations qui la font vivre ».

## LA FETE DU VILLAGE

Toujours très attendue par les enfants, la fête du village a eu lieu le dimanche 24 mai 2009.

A l'heure du midi, quelques conseillers municipaux ont partagé le verre de l'amitié avec les forains : M. Boulanger et M. Navet.

L'après midi, les enfants accompagnés de leurs parents ont vécu des moments heureux, quel bonheur pour certains d'entre eux de montrer le « pompom » qu'ils ont eu tant de mal à attraper, le droit de rester encore un peu dans le manège !

Mais pourtant il faut rentrer et là pas toujours facile de quitter les commandes de son avion ou le volant du camion des pompiers... quelques larmes mais une promesse, « on reviendra demain ».

Eh oui, le lundi, après l'école, les manèges sont toujours là et attendent les enfants. Denis Dufrenne, garde municipal, est là également et se fait un plaisir de distribuer des tickets offerts par la municipalité. Tous en profitent mais tout a une fin, ce week-end de fête au village se termine, un autre s'annonce dans une commune voisine et ils reviendront l'année prochaine.

La fête au village, c'est une tradition !

En 2010, un petit décalage en raison du week-end de la Pentecôte. La fête aura lieu à titre exceptionnel le 5<sup>ème</sup> dimanche du mois de mai, ce sera le 30 mai.

Aussi, à très bientôt, vive les fêtes foraines !

Christiane Herbet



## REPAS DES VOISINS - 26 MAI 2009 - « Du côté du Petit-Plachy... »

Eh oui à Plachy-Buyon tout arrive. Même le repas des voisins. Le bruit court discrètement au Petit-Plachy. « Alors tu y vas ? - Oui, bien entendu - Et un tel ? oh non ! je ne pense pas ! - Pourquoi ne pas lui demander ? - Oui, je vais le faire »

Et ainsi va l'invitation, de maison en maison, de voisins en voisins, de bouche à oreilles aussi... Ce système marche si bien « Bon, moi je vais faire ceci, moi cela... » Bref, tout roule. Puis une idée vient. « Et si on faisait un barbecue ? »



Idée géniale qui a l'avantage de nous décharger de toute préparation...

Et oui la flemme ça existe !! Un seul s'en occupe ou presque, car il faut penser au nombre de personnes,.... aux saucisses, grillades,.... au feu, à l'abri... Et combien serons-nous par le froid annoncé de cette soirée ?

Et puis, en ne voulant rien oublier, faire de son mieux, ça demande de l'organisation et de la bonne volonté ! Sur la place du Petit-Plachy tout le monde voit tout ce qui se passe puisque ce triangle de verdure nous offre toute la vision possible, la pelouse est un tel lieu de rencontre

avec un espace d'accueil que beaucoup pourrait nous envier... alors il n'y a plus qu'à ...

Le grand jour arrive. Le barnum se monte, les tables, les chaises arrivent, le feu se prépare... et de nos maisons respectives « bien au chaud », nous suivons vaguement ces préparatifs. Quels égoïstes nous sommes !

Puis par l'odeur alléchée... nous sortons de nos maisons... emmitouflés à souhait, nous nous saluons et partons autour du feu où un apéritif nous attend et quand je dis autour du feu, c'est vraiment autour du feu !

« Bonjour à tous »... je crois que presque tout le monde connaît tout le monde ou du moins, le voisin le connaît, les langues se délient et chacun participe à cette joyeuse assemblée. Les enfants en profitent pour se défouler et jouer au ballon, même quelques grands enfants !.... On oublie les soucis et on se prépare à passer une bonne soirée.

« A table ! » Là chacun se place à sa guise et curieusement j'ai bien l'impression que les plus proches voisins se retrouvent entre eux, mais j'ai peut être mal vu.

Le repas nous réchauffe, le papotage aussi, nous n'entendons que du bien des uns et des autres.

La nuit tombe et nous ne nous voyons plus bien. Quelqu'un pense soudain que dans son garage il a des bougies d'extérieur. Le temps d'aller les chercher, les allumer, les fixer tant bien que mal, souffler aussi un peu car elles sont poussiéreuses et c'est reparti...

Mais toute bonne chose a une fin et nous finissons par rentrer dans nos maisons respectives avec dans la tête le souvenir d'une bonne soirée passée entre voisins... Au fait, combien étions-nous ?

Pratiquement tous les habitants de Petit-Plachy et des abords. Nous sommes prêts à recommencer (c'est facile à dire pour moi qui me suis mis les pieds sous la table), car c'est vraiment très agréable....

« Et vous ?... Cela vous dit ? Il y a plusieurs quartiers à Plachy-Buyon et tout peut être envisagé.... Et les isolés qui n'ont rien organisé ou qui n'ont pas osé s'y mettre, cet exemple ne vous interpelle pas ? Le truc où chacun porte ce qu'il veut.... Ça c'est facile à faire.

Vous avez un petit moment pour y penser, mais c'est comme pour tout il faut un peu se pousser et la date revient vite ».

A tous, je souhaite le bonheur que nous avons eu de cette soirée amicale et je vous encourage, pour votre plaisir, à suivre cet exemple.

A la prochaine soirée des « voisins »... Babeth



« et un peu plus loin, d'autres voisins... »

## LE PARCOURS DU COEUR « Venez bouger pour votre coeur »

Depuis plus de 30 ans, la Fédération Française de Cardiologie organise tous les ans les « Parcours du Coeur de la jeunesse, des sports et de la vie associative ».

Dans ce cadre, une marche a eu lieu le samedi 28 mars 2009 au départ de la Mairie de Plachy-Buyon.

Le ciel étant menaçant, nous avons hésité à partir. Mais, après la photo traditionnelle, nous étions une vingtaine de personnes, dont 2 enfants, à prendre le chemin de l'Ecce Homo. Direction les hauteurs de Prouzel, et c'est là que nous avons essuyé, vent... pluie d'orage et même... de la grêle ! Nous étions trempés et avions du mal à avancer, mais nous avons lutté contre ce vent ...

Nous sommes revenus par la route de Taisnil où le soleil a refait son apparition.

Après 2 heures de marche, nous avons regagné notre point de départ où une petite collation nous attendait.

Un diplôme a été remis aux enfants.

L'activité physique est un des meilleurs atouts pour votre coeur.

Venez nous rejoindre encore plus nombreux le samedi 24 avril 2010 à 14h, l'ambiance et la bonne humeur sont de sortie ce jour-là !



Martine Longuet

Fête de la Coulée Verte, 14 juin 2009

Journée en plein air.... Beau temps... idéal pour la promenade.

Ce matin le chemin est plein de pèlerins : des randonneurs plein d'ardeur, à pied, à vélo, à cheval, pas de moto c'est interdit dans la coulée.

Pas de bruit, pas de pollution, ne perdons pas la raison ou restons à la maison.



C'est à pied que j'y vais. Non, à vélo c'est plus pratique pour les allées et venues, il faut veiller aux chiens. Ah ! J'oublie les crayons pour ce jour pour montrer que dessiner c'est bon pour la santé.

La « santé » par les plantes, il n'y a que Marie-Françoise Feller ; des livres, des images, des dessins, des photos, des recettes... partout sur le stand, on resterait là, à l'abri des arbres, les pieds dans l'herbe fraîchement coupée et les orties qui ont tant de vertus dans le jardin ou la cuisine.... Une soupe aux orties, c'est délicieux...



Passons à Marie-Claude Hermant et aux poules de Françoise Lelièvre.

Les enfants sont intéressés par la diversité des races et, tout cela si bien expliqué... documents à l'appui. Des poules à cou-nu, de Sussex, de Leghorn ou de Bresse, des pintades, des canards, des barbaries « *Oui ! Des poules qui pondent des oeufs, des vrais, pas des oeufs de batterie ! Imaginez !* ».



Bravo aussi pour l'expo de documents sur la Coulée Verte : « situation géographique et projet pédagogique et sportif » ; sacré boulot réalisé par Anne Legrand.

Des promeneurs qui se baladent heureux, souriants, des enfants médusés prêts à dessiner, des cyclotouristes qui n'hésitent pas à s'arrêter et à bavarder au son de la guitare et de la flûte traversière d'Odysée, de Simon et de Cédric.

A bientôt dans la Coulée.

Non des as ! Attendez ch'est point toute, même qui z'avoètent des histoires in picard mais j'étoais avec ché marmouzés qui dessinouètent, j'ai point écouté chés contes ed Jean-René et pi d'sin copain Guy.



Ché malheureux à dire, m'é y avouait point granmint d'gins ed T'chiot-Plachy ni d' Grin-Plachy pi d'Buyon !

Anne-Marie Dodart



La municipalité de Plachy-Buyon a repris cette année l'idée du traditionnel voyage en direction des jeunes et de leurs familles. Cette sortie avait été suspendue depuis quelques années par manque de participants.

Le dimanche 30 août, un déplacement au parc Disneyland a regroupé 43 participants (27 enfants, 16 adultes).

A 7h, dans la bonne humeur, nous étions tous au rendez-vous devant l'école. Après la traditionnelle photo de groupe, le car a quitté Plachy-Buyon. Notre chauffeur, aidé de notre demoiselle spécialiste en « connexion GPS », nous a conduit à bon port !

A 9h, nous faisons une halte sur un parking pour prendre un « petit déjeuner » préparé par les organisateurs : viennoiseries, café, chocolat, thé, jus de fruits..... Un régal !

A 10h, nous étions devant les grilles du parc et impatients nous nous sommes vite séparés pour partir à la découverte du site où chacun devait y trouver son plaisir : promenades, attractions à sensations, rencontres avec les personnages mythiques, émerveillement.... La journée s'est terminée par la parade féerique avec une musique bien entraînante et des personnages et danseurs « hauts en couleurs ».

A 20h30, nous repartions en direction de notre village... la tête remplie d'images et de musique, les jambes bien fatiguées... A 23h30, nous étions de retour.

Samedi 17 octobre, comme prévu, quelques participants se sont retrouvés pour visionner les photos de cette sortie autour d'un verre de cidre et de quelques délicieuses crêpes préparées par Christiane et Francine.

Tous ont formulé le souhait de se retrouver l'année prochaine pour une nouvelle aventure.

Prochaine sortie « jeunes » : 29/08/2010

Christiane Herbet et Jean René Flamant

